



PRÉFET DU VAL-D'OISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

Service de l'urbanisme
et de l'aménagement durable

Pôle risques et bruit

Affaire suivie par Juliette MALINGRE
Tél. : 01.34.25.24.91
juliette.malingre@val-doise.gouv.fr
SUAD/PreB/JM/2017- 537

Cergy-Pontoise, le **20 OCT. 2017**

Le préfet du Val-d'Oise

à

Mesdames et Messieurs les membres titulaires de la
commission départementale des risques naturels
majeurs.

Mesdames et Messieurs les représentants de
l'administration

Objet : Invitation à la Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs (CDRNM) du
21 décembre 2017.

Par arrêté préfectoral n°12784 modifié, vous avez été désigné membre de la
commission départementale des risques naturels Majeurs.

Je vous invite donc à participer ou à vous faire représenter à la réunion de cette
commission, qui se tiendra le :

**Judi 21 décembre 2017
à 10h30
en Préfecture du Val-d'Oise
Salle Van Gogh (1er étage – Tour Sud)**

L'ordre du jour de cette réunion, sous réserve de modification ultérieure, sera le suivant :

- 1/ Information sur le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM) dit
Fonds Barnier
- 2/ Information sur les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle
- 3/ Information sur l'exécution du schéma départemental de prévention des risques
naturels.

Je vous saurais gré de bien vouloir confirmer votre présence.¹

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général

Daniel BARNIER

¹ Confirmation par courriel à l'adresse suivante juliette.malingre@val-doise.gouv.fr, si possible avant le 11 décembre 2017.